

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. xxx /2015

**Objet** : Conseil communal du 29.01.2015 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Vincent LURQUIN, Conseiller communal, à propos du phénomène de radicalisme.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant le phénomène, les fonctionnaires de prévention se sont rencontrés en décembre à la Région avec le représentant du Cabinet Vervoort pour mettre en place une stratégie contre la radicalisation, bien avant les événements tragiques de ce mois de janvier. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a eu l'opportunité d'engager un fonctionnaire « radicalisation » a accepté de le mettre à disposition des autres Communes de la zone, ce qui n'est pas le cas ailleurs.

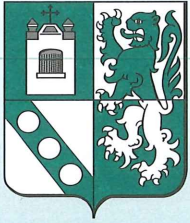
Concernant le réseau de personne relais, un entretien avec ce fonctionnaire « radicalisation » a été programmé au cabinet du Bourgmestre pour comprendre sa démarche et implanter avec son concours un programme de prévention sur la Commune. Cette rencontre aura lieu le 25 février 2015 et devrait déboucher sur une série de propositions concrètes.

En attendant, le 6 février 2015, un briefing d'information a été donné par le cabinet Vervoort aux 19 Bourgmestres sur la situation à Bruxelles dans le cadre du dispositif de coordination et de prévention du radicalisme mis en place par la Région. Nous avons également pris connaissance du plan proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous prenons nos informations du côté de la Communauté flamande pour voir ce qui est proposé. La Commune a déjà marqué, par courrier, son intérêt comme partenaire pour ces projets auprès des différents cabinets ministériels (Le Cabinet du Ministre président Vervoort, le Cabinet Milquet et le Cabinet Madrane).

Ainsi, c'est nécessairement avec le soutien des autres niveaux de pouvoir que la Commune initiera et développera des actions de sensibilisation au radicalisme en collaboration avec les partenaires associatifs présents sur le territoire. Citons notamment les acteurs actifs de la plateforme jeunesse mais aussi les acteurs culturels, scolaires et associatifs. Ceux-ci seront d'ailleurs interpellés et sensibilisés à ce sujet dans les prochains jours.

Concernant la Commission Prévention, celle-ci se réunira le 12 mars 2015 à 20h. Les membres de la Commission recevront un ordre du jour mais il nous semble important effectivement d'avoir un échange de vue autour des pistes d'actions concrètes que nous aurons pu rassembler. Sans oublier qu'il s'agira d'un travail de fond et donc sur la durée.

En concertation avec les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins et sans hypothéquer les moyens communaux tant financier qu'humain, ce programme pourra contenir, par exemple des propositions de formation de sensibilisation à la problématique pour les enseignants, les fonctionnaires communaux et les travailleurs sociaux du CPAS; des



propositions d'animation dans les écoles primaires de la Commune ou encore la diffusion du numéro vert de la Région et de la Communauté française pour l'assistance aux familles et prévention de la radicalisation.

Certains enseignants n'ont d'ailleurs pas attendu notre sollicitation pour entamer la réflexion dans leurs classes. Et nous les en remercions.

Nous envisageons d'organiser une rencontre inter-convictionnelle dans les semaines à venir. Le Bourgmestre rencontrera également prochainement les responsables de la mosquée pour évaluer la situation avec eux.

Voilà, à ce stade, les informations dont nous disposons sur cet aspect mais il nous semble évident que nous devons réunir toutes les forces vives de la Commune pour permettre à tous les berchemois de continuer à construire un vivre ensemble positif et respectueux pour tous.

Ce sera un travail de longue haleine.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

  
Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

  
Joël RIGUELLE

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. xxx /2015